



Un budget tourné vers l'avenir

Krystyne Manzer, CFA, spécialiste en gestion de portefeuille, RBC Gestion mondiale d'actifs

Comme prévu, le budget 2018 du Canada ne propose pas de grandes mesures pour stimuler l'économie ni pour contrecarrer la détérioration de la compétitivité canadienne. Les investissements prévus sont modestes, la priorité étant cette année donnée aux changements sociaux. Le budget fait la part belle à la science, à l'égalité des sexes et à la préparation de l'avenir.

Les principaux axes du budget 2018 portent sur le soutien à l'innovation, le perfectionnement des compétences et l'égalité des sexes. Compte tenu de la détérioration de la compétitivité, certains observateurs estimaient nécessaire de revoir le régime d'imposition des sociétés, sans pour autant s'attendre à ce qu'une telle révision ait lieu. Effectivement, le sujet est à peine soulevé. Le budget 2018 appuie plutôt des programmes visant à combler l'écart salarial entre hommes et femmes ; il met en place d'autres programmes pour augmenter l'emploi dans les métiers spécialisés et élargit les efforts de sensibilisation adaptés aux communautés autochtones afin d'améliorer l'accès aux prestations fédérales.

En ce qui concerne les placements, les points à retenir sont peu nombreux :

- Le budget 2018 reconnaît l'importance de la réforme fiscale des États-Unis et les défis économiques que la renégociation de l'ALENA est susceptible de poser. Cependant, il ne prévoit aucune mesure précise pour pallier ces difficultés.
- Un montant total d'environ 20 milliards de dollars est affecté au soutien de nouveaux programmes et initiatives, soit moins de la moitié de la somme allouée en 2016. Les dépenses publiques ont donc considérablement diminué par rapport à ce qu'elles étaient voilà deux ans.
- Le gouvernement prévoit enregistrer un déficit budgétaire jusqu'à l'exercice 2022-2023, mais son importance décroît au fil du temps. Parallèlement, le ratio de la dette au PIB du Canada devrait baisser à 28,4 %.

Les principaux éléments

Plusieurs programmes ont été bonifiés et des initiatives ont été lancées pour favoriser l'égalité entre les sexes et l'innovation.

En ce qui a trait à l'égalité entre les sexes, le budget de 2018 a instauré une prestation d'assurance-emploi « à prendre ou à laisser » qui sera versée pendant cinq semaines supplémentaires afin d'apporter un soutien aux parents qui font le choix de partager le congé parental. Le gouvernement présentera aussi une loi visant l'équité salariale dans les secteurs sous réglementation fédérale et l'amélioration de la transparence. D'autres mesures incitatives favorisant la présence des femmes dans les programmes de métiers spécialisés et l'aide aux nouveaux arrivants au Canada ont aussi été annoncées, de même qu'une stratégie à l'appui d'investissements dans les entreprises dirigées par des femmes.

Pour les personnes à faible revenu et à revenu moyen, le gouvernement a instauré l'Allocation canadienne pour le travail, une évolution de la Prestation fiscale pour le revenu de travail en vigueur qui s'ajoute au revenu des travailleurs à faible revenu. Cette nouvelle version augmente la prestation maximale et le seuil de revenu au-delà duquel la prestation est éliminée, en plus d'améliorer l'accès en permettant à l'ARC de déterminer automatiquement si les déclarants sont admissibles à l'Allocation. De plus, un soutien pour la construction de logements locatifs destinés expressément aux personnes à faible revenu et à moyen revenu a été établi.

Les communautés autochtones ont également retenu l'attention du gouvernement. Ainsi, le budget de 2018 a affecté des fonds afin d'élargir et d'améliorer l'accès aux prestations fédérales, ainsi que d'améliorer des initiatives en matière de santé, de logement, de possibilités d'emploi et de protection des enfants.

La recherche et l'innovation ont été des thèmes centraux. Parmi les engagements financiers, notons des investissements dans les outils, les installations et les ressources à l'appui du système de recherche du Canada dans des domaines comme les sciences naturelles et l'ingénierie, la recherche en santé et les sciences sociales. À cet égard, l'établissement d'un fonds stratégique pour l'innovation destiné à soutenir les grands projets susceptibles de mener à la création d'emplois a été annoncé, de même que les efforts qui seront déployés pour attirer et maintenir en poste des chercheurs en début de carrière dans les établissements d'études postsecondaires.

Quelques autres plans d'affectation de fonds ont été annoncés, dont le relèvement des normes de protection de l'environnement, une aide accordée à la Stratégie emploi jeunesse et aux anciens combattants, et le prolongement de programmes axés sur l'énergie propre.

Le gouvernement a aussi proposé de **nouvelles mesures** visant à sévir contre l'évasion fiscale et à lutter contre l'évitement fiscal.

Finalement, le budget a fixé les limites applicables au revenu tiré de placements passifs détenus dans les sociétés fermées et restreint la capacité de se prévaloir d'impôts remboursables à la distribution de dividendes.

Transition budgétaire

Même si le déficit devrait baisser un peu au cours des années à venir, sa trajectoire générale demeurera assez semblable au cours des six prochaines années. En théorie, le déficit cumulé devrait maintenant légèrement diminuer, mais de façon négligeable.

Si l'on se fie aux prévisions, le Canada n'a pas de problème d'endettement du point de vue fédéral, malgré la persistance du déficit pour une durée indéterminée. Le ratio de la dette au PIB, une mesure de la viabilité de la dette, est faible. Il devrait même diminuer légèrement au cours des prochaines années, puisque l'économie croît plus rapidement que la dette.

Pour l'instant, le Canada ne risque pas de perdre sa cote AAA. La situation pourrait toutefois devenir plus précaire si la croissance économique s'avérait décevante, si les dépenses de programmes continuaient de grimper ou si la compétitivité se détériorait encore.

Conséquences économiques

Compte tenu de la légèreté de ce budget, nous continuons de croire que l'économie canadienne reculera par rapport aux niveaux des derniers mois et que le taux de croissance ralentira. Nous entrevoyons une croissance du PIB de 1,5 % en 2018 et en 2019. Alors que le déficit budgétaire et le fardeau de la dette publique du Canada ne sont pas à eux seuls problématiques ni insoutenables, la conjoncture économique est exceptionnellement bonne. En cas de malaise économique ou de récession, le déficit pourrait s'aggraver de façon alarmante. En ces années de vaches grasses, le Canada devrait donc réaliser des excédents pour amortir l'arrivée de la partie sombre du présent cycle.

La détérioration probable de la compétitivité du pays et les risques persistants auxquels le marché du logement est exposé justifient ces prévisions prudentes concernant le Canada. Pour les entreprises qui ont à choisir l'endroit où elles étendront leurs activités, le Canada comporte maintenant plusieurs désavantages comparativement aux États-Unis, dont une forte hausse du salaire minimum, le resserrement des règles environnementales et la hausse générale des taux d'imposition du revenu. Ces préoccupations deviendront encore plus marquées si les États-Unis continuent d'augmenter les tarifs.

Répercussions sur les marchés financiers

Nous sommes d'avis que les marchés ne bougeront pratiquement pas compte tenu du manque d'attentes et du peu d'annonces qui ont été faites. En effet, il est probable que le budget de 2018 soit considéré comme un « tampon » jusqu'à l'année prochaine, étant donné que les budgets sont généralement plus importants immédiatement avant ou après une élection. Les dépenses et les initiatives devraient continuer de soutenir la croissance, et les initiatives visant l'innovation ainsi que le soutien à la recherche devraient avoir une incidence positive sur les perspectives à long terme, mais nos craintes quant à la compétitivité du Canada demeurent un enjeu auquel le gouvernement ne s'est pratiquement pas attaqué.

Date de publication : 27 février 2018. Le présent article ne vise aucunement à donner des conseils personnels en matière de questions juridiques, de comptabilité, de fiscalité, de placement, de finances ou autres, et est publié à titre informatif uniquement. Des stratégies de placement données doivent être examinées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chaque investisseur. Les renseignements contenus dans les présentes sont fournis par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et ils sont réputés à jour, exacts et fiables. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA, ses sociétés affiliées et toute autre personne n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Les opinions exprimées dans les énoncés prospectifs peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.